

*Date de dépôt: 8 juin 2004*

*Messagerie*

## **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2004 de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG)**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **1. Préambule**

Le budget de fonctionnement et le budget des investissements de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2004 ont été adoptés par son conseil d'administration le 8 septembre 2003 et approuvés par le Conseil d'Etat le 7 juin 2004. Le présent rapport s'inscrit dans la suite de l'adoption du projet de budget 2004 de l'Etat de Genève 2<sup>e</sup> version par le Conseil d'Etat, le 1<sup>er</sup> avril 2004. La contribution attendue de l'Etat pour 2004 en regard des engagements contractuels en force à l'appui de la loi 8841 portant ratification du contrat de prestations 2003-2006 entre l'Etat et les TPG adoptée par le Grand Conseil le 31 janvier 2003, en fait partie intégrante.

Le contrat de prestations 2003-2006 repose sur le Plan directeur 2003-2006 du réseau des transports publics adopté le 2 octobre 2002 par le Conseil d'Etat après que le Grand Conseil se fut prononcé à son sujet le 20 septembre 2002 par voie de résolution (R 460). Les contributions financières cantonales indiquées dans le budget 2004 des TPG s'élèvent au total à 142 879 000 F. Il est à relever que le montant de l'indemnité due à l'introduction de la communauté tarifaire intégrale n'a pas été intégré dans l'enveloppe budgétaire 2004 votée par le Grand Conseil. Elle ne sera dès lors pas versée aux TPG et n'aurait donc pas dû figurer au budget 2004 de l'entreprise de transports. Pour rappel, la loi 8841 ratifiant le contrat de prestations 2003-2006 entre l'Etat de Genève et les TPG fixe pour l'année 2004 une enveloppe budgétaire à

128,7 millions de francs, à laquelle s'ajoute une subvention spéciale de 10 millions de francs pour le renouvellement du matériel roulant.

Sur cette base et conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les Transports publics genevois (TPG), du 21 novembre 1975 (H 1 55), le budget adopté par l'entreprise de transports puis approuvé par le Conseil d'Etat fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

## **2. Budget d'investissement 2004 des TPG**

De son côté, le budget 2004 des TPG tient compte des moyens nécessaires et de l'organisation à déployer en vue d'atteindre une croissance de l'offre de 20 % à l'horizon 2006, augmentation à atteindre par palier de 5 % par an selon les objectifs inscrits dans le contrat de prestations. Pour ce faire, cinq mégabus sont livrés durant l'été 2004, tout comme les premiers trams commandés en novembre 2002. A cela s'ajoutent des investissements en communication et sur le plan de la commercialisation en vue de renforcer la connaissance de l'offre par la clientèle.

Le montant du budget d'investissement 2004 est de 13 446 000 F du fait d'une anticipation d'investissements à la fin 2003 pour un montant de 55 500 000 F. Le total de la mise en service en 2004 des investissements consentis les années précédentes est de 52 800 000 F. Sur la période 2003-2006, le total des investissements se monte à 226 000 000 F.

Cela va générer un besoin de financement supplémentaire de 52 000 000 F, auquel il convient d'ajouter le renouvellement, au moins partiel, de l'emprunt de 100 000 000 F échéant à fin 2005.

Pour leurs investissements, les TPG doivent envisager d'avoir recours aux financements extérieurs pour un total estimé à environ 200 000 000 F, afin de réaliser l'objectif contractuel d'augmentation de l'offre de 20 % sur quatre ans.

Le conseil d'administration des TPG a prévu d'affecter 75 % du résultat annuel des années 2003 et 2004 au financement des investissements ou à des remboursements de la dette. Il convient en effet d'éviter que le poids de la dette n'augmente trop et ne grève dès lors la rentabilité des prochains exercices. Par ailleurs, les TPG sont en train d'étudier des solutions originales qui permettraient de diminuer le service de la dette à l'avenir.

Enfin, le financement des travaux effectués par les TPG concernant le Bachet-de-Pesay (modifications apportées au dépôt pour accueillir les nouveaux trams) sera réglé dans le cadre du transfert d'actifs prévu.

### 3. Budget de fonctionnement 2004 des TPG

Le budget de fonctionnement s'établit à 254 459 000 F de charges et 265 028 000 F de produits. Il en résulte un excédent de recettes de 10 569 000 F, dont 2 642 000 F à restituer à l'Etat de Genève comme le stipule le contrat de prestations. A titre de comparaison, les comptes prévisionnels 2003 prévoient un excédent de 11 535 000 F. Selon le Plan financier pluriannuel (PFP), l'excédent de recettes 2004 n'est toutefois que de 1 304 000 F. La différence s'explique par un report de certains investissements sur 2005 et une meilleure maîtrise des coûts.

Par rapport aux comptes prévisionnels 2003, le budget 2004 enregistre une augmentation des charges de 17 400 000 F (+ 7 800 000 F pour des frais de personnel, avec notamment 31 personnes en plus, et + 8 700 000 F pour des hausses sur les biens et services, dont notamment des augmentations de frais de sous-traitance et de charges de véhicules), pour une progression des revenus de 16 400 000 F.

Les données principales du budget 2004 sont présentées en annexe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

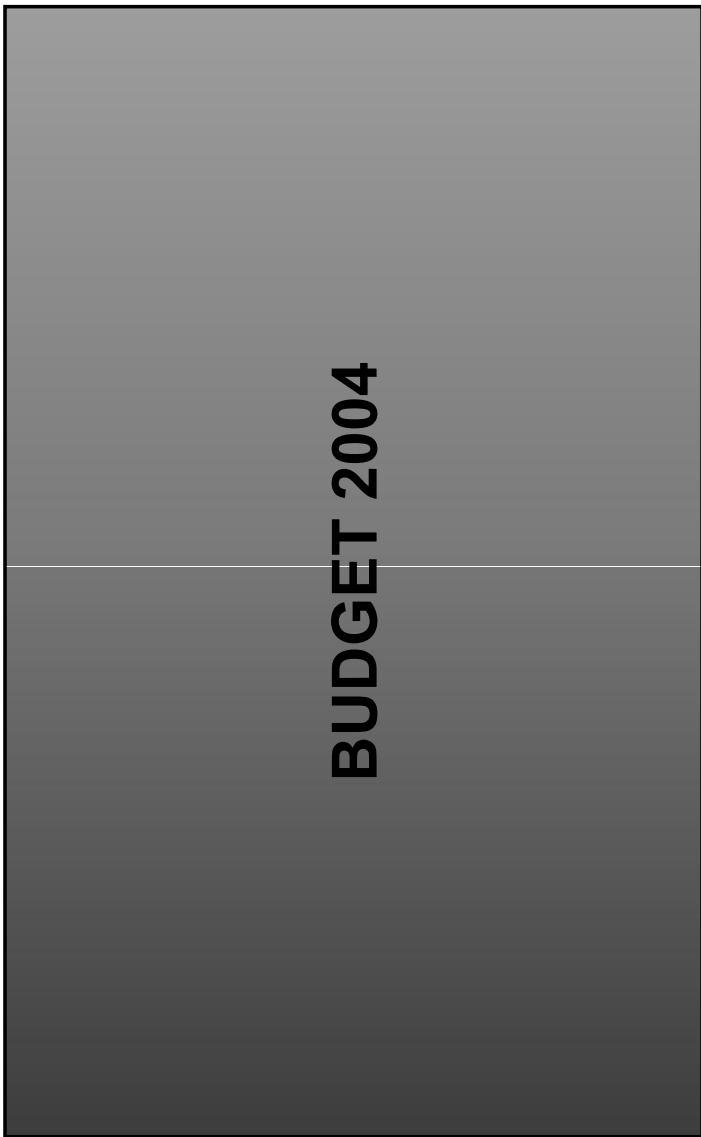
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Robert Cramer

Annexe :

*Budget 2004 des TPG, arrêté par le conseil d'administration des TPG au 8 septembre 2003, données principales*



# COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIE BUDGET 2004

	Comptes 2002	Comptes prévisionnels 2003	Budget 2004	PPF 2004 30.01.2003	Variations Budget 2004 vs	
					Comptes 2003 prévisionnels	PPF 2004 30.01.2003
<b>Produits :</b>						
Produits voyageurs	87'675	89'918	98'265	102'026	8'347	-3'761
Contributions	135'562	152'574	156'581	152'730	4'007	3'851
Autres produits	5'604	6'129	10'182	9'276	4'053	906
<b>Total</b>	<b>228'840</b>	<b>248'622</b>	<b>265'028</b>	<b>264'032</b>	<b>16'406</b>	<b>996</b>
<b>Charges :</b>						
Personnel	148'857	154'696	162'469	167'201	7'773	-4'732
Biens et services	47'904	55'525	64'225	63'146	8'700	1'079
Amortissements	17'739	19'157	19'091	24'533	-66	-5'442
Autres charges	13'145	7'709	8'673	7'848	964	826
<b>Total</b>	<b>227'645</b>	<b>237'087</b>	<b>254'459</b>	<b>262'727</b>	<b>17'372</b>	<b>-8'269</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>1'195</b>	<b>11'535</b>	<b>10'569</b>	<b>1'304</b>	<b>-965</b>	<b>9'265</b>



# PRODUITS ENCAISSES EVOLUTION 2003 - 2004

000 chf	Comptes 2003 prévisionnels Base Mai-03	Budget 2004	PFP 2004 GC 30.01.03	Variation budget 2004	
				Comptes 2003 prévisionnels	PFP 2004
Billets dont :	36'253	42'071	45'191	5'818	-3'121
Cartes journalières	8'720	10'868	5'531	2'148	5'337
Abonnements annuels	18'273	20'033	18'837	1'760	1'196
Abonnements mensuels	29'006	31'055	34'019	2'049	-2'963
Autres titres de transport	2'704	3'342	1'394	0	0
Rabais et Bonus	-5'127	-6'425	-3'914	-1'299	-2'511
<b>Total Unireso</b>	<b>81'110</b>	<b>90'076</b>	<b>95'526</b>	<b>8'965</b>	<b>-5'450</b>
Total hors Unireso	6'302	5'887	4'916	-414	971
<b>Total produits du transport</b>	<b>87'412</b>	<b>95'963</b>	<b>100'442</b>	<b>8'551</b>	<b>-4'479</b>



# DECOMPOSITION DES PRODUITS ENCAISSES - % PAR CATEGORIE

	Comptes Prévisionnels 2003 <small>Base Mai-03</small>	Budget 2004	PFP 2004 GC <b>30.01.03</b>
Billets dont :			
Cartes journalières	41.5%	43.8%	45.0%
	10.0%	11.3%	5.5%
Abonnements annuels	20.9%	20.9%	18.8%
Abonnements mensuels	33.2%	32.4%	33.9%
Autres titres de transport	3.1%	3.5%	1.4%
Rabais et Bonus	-5.9%	-6.7%	-3.9%
Décalage hausse prix	0.0%	0.0%	0.0%
<b>Total Unireso</b>	<b>92.8%</b>	<b>93.9%</b>	<b>95.1%</b>
Total hors Unireso	7.2%	6.1%	4.9%
<b>Total produits du transport</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>



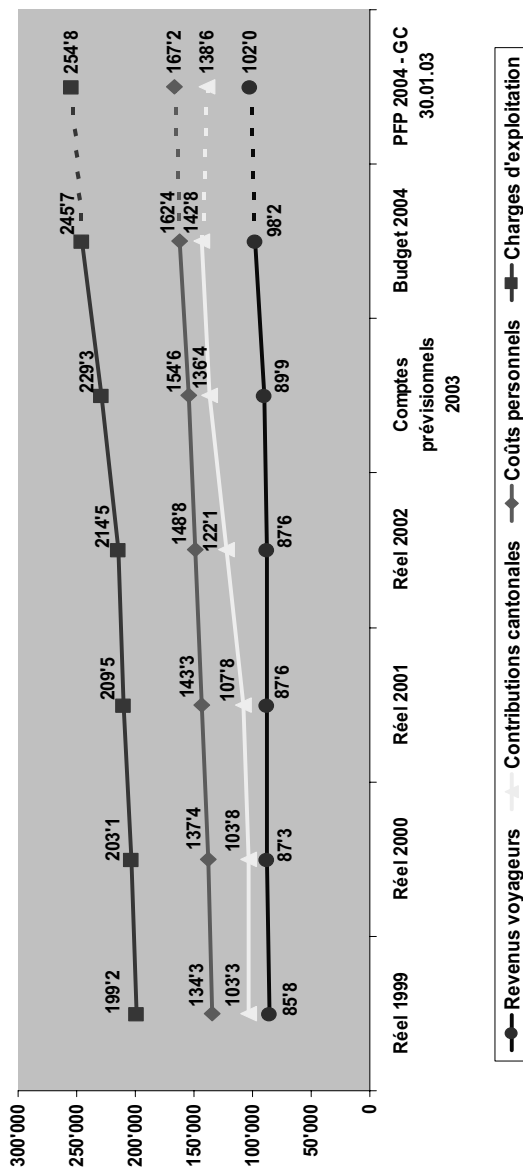
# RECAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES 2003 - 2004

MF	COMPTES prévisionnels 2003		BUDGET 2004		PFP 2004 GC 30.01.2003 y c. TVA		VARIATIONS BUDGET 2004 vs PFP 2004 y c. TVA		VARIATIONS % BUDGET 2004 vs PFP 2004	
	y c. TVA		y c. TVA		y c. TVA		Cptes 2003 prévisionnels y c. TVA	Cptes 2003 prévisionnels	Cptes 2003 prévisionnels	
Honoraires, Jetons	2'243		2'691		1'629		448	1'062	20.0%	65.2%
Impôts et taxes	60	71			2'558		11	-2'487	19.0%	-97.2%
Frais administratifs	4'554	5'392			4'409		838	982	18.4%	22.3%
Ventes et RP	4'944	5'000			2'923		56	2'077	1.1%	71.1%
Assurances	975	1'157			1'656		182	-499	18.7%	-30.1%
Sous traitance	15'132	19'491			17'700		4'358	1'791	28.8%	10.1%
Frais de véhicules	20'351	22'253			24'275		1'903	-2'021	9.3%	-8.3%
Frais des installations	4'798	4'820			4'396		22	424	0.5%	9.6%
Outillage et machines	620	550			600		-70	-50	-11.3%	-8.3%
Frais non activables	300	1'300			1'000		1'000	300	333.3%	30.0%
Travaux à facturer	1'549	1'500			2'000		-49	-500	-3.1%	-25.0%
<b>TOTAL</b>	<b>55'525</b>	<b>64'225</b>	<b>64'225</b>		<b>63'146</b>		<b>8'700</b>	<b>1'079</b>	<b>15.7%</b>	<b>1.7%</b>

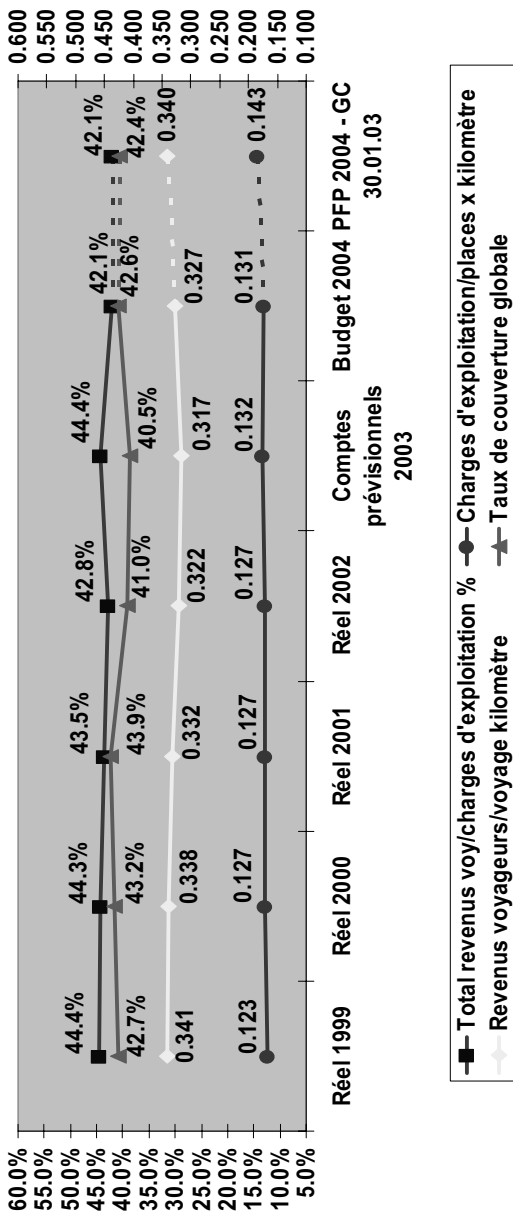




# EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 1999-2004



# EVOLUTION DE L'EFFICACITE 1999 - 2004



# EVOLUTION DES PLACES ET VOYAGES X KM 1999-2004

